

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT 2022-10 DÉCRÉTANT L'ACQUISITION DU LOT NUMÉRO 4 714 897 SITUÉ AU 40, RUE DE L'INDUSTRIE APPARTENANT À RIO TINTO ALCAN (*LOI SUR LES IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX*)

AVIS PUBLIC est donné que le conseil de la Ville de Beauharnois a adopté, à sa séance ordinaire du 14 juin 2022, le Règlement 2022-10 décrétant l'acquisition du lot numéro 4 714 897 situé au 40, rue de l'Industrie appartenant à Rio Tito Alcan (*Loi sur les immeubles industriels municipaux*);

QUE ce Règlement est en vigueur à la date de la publication d'un avis signé par le greffier;

QUE le Règlement peut être consulté au bureau de la Ville situé au 660, rue Ellice, Beauharnois, sur rendez-vous, durant les heures ordinaires de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, et le vendredi de 8 h à 12 h ou en cliquant sur le lien en dessous du présent avis.

Donné à Beauharnois, ce 15 juin 2022.



Lynda Daigneault, greffière par intérim